



Important à savoir

- **Ne prenez pas** d'ibuprofène pendant le **troisième trimestre de la grossesse** (3 derniers mois).
- Utilisez l'ibuprofène pour un traitement de **courte durée** (maximum 3 jours). En cas d'**utilisation prolongée, parlez-en à votre médecin**.
- Soyez prudent avec les autres médicaments qui contiennent aussi de l'ibuprofène: **vous ne devez pas dépasser la dose recommandée d'ibuprofène**.



Même si certains antidouleurs sont en vente libre, ils ne restent pas sans risque et l'automédication ne peut en aucun cas être prolongée sans avis médical. Avant de prendre ces antidouleurs, il est intéressant de s'intéresser aux autres moyens pour prévenir l'apparition de certaines douleurs. [Ici](#) vous trouverez plus d'informations sur les antidouleurs en automédication.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active ibuprofène sont des médicaments **antidouleurs et anti-inflammatoires**. Ils **diminuent aussi la fièvre**.

L'ibuprofène peut être donné en cas de :

- **douleurs légères à modérées** (maux de tête, douleurs musculaires/articulaires et douleurs dentaires) ;
- **douleurs pendant les règles** ;
- **fièvre**.



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste contient tous les médicaments avec de l'ibuprofène. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'ibuprofène il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Il existe des médicaments qui contiennent d'autres substances active en plus de l'ibuprofène. Ces médicaments sont cités ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.

Il existe des médicaments qui contiennent de l'ibuprofène qui sont pris d'une manière différente. Ces médicaments sont cités ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.



Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ?

Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas prendre d'ibuprofène sans surveillance médicale. Vous cherchez des informations sur la posologie chez les enfants de moins de 12 ans ? Consultez la fiche [Ibuprofène pour enfants](#).

Vous **ne devez pas prendre plus de 1200 mg (milligrammes) par jour** (24 heures), sauf si votre médecin vous l'a prescrit. Cette dose maximale s'applique à un adulte moyen.

*Exemple : le sirop d'ibuprofène 200 mg/5 ml contient 40 mg d'ibuprofène par ml. Avec ce dosage, vous ne devez pas prendre plus 30 ml (millilitres) de sirop **par jour**.*

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Prenez l'ibuprofène **pendant ou juste après le repas** afin de réduire les risques de troubles gastro-intestinaux.

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir combien de fois par jour vous devez prendre de l'ibuprofène.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Comme pour tout antidouleur, le traitement doit être **le plus court possible** et vous devez l'arrêter lorsque vous ne ressentez plus de douleur ni de fièvre. Si, malgré la prise d'ibuprofène, vous ressentez toujours les mêmes symptômes après 3 jours : **contactez votre médecin**.

En cas d'**utilisation prolongée**, parlez-en à votre médecin.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Arrêtez le traitement et contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent :

- ulcères ou saignements au niveau de l'estomac ou de l'intestin: douleurs au ventre, vomissements avec du sang, selles noires ou diarrhée avec du sang ;
- blessures au niveau de la peau ou des muqueuses ;
- plaques rouges avec des bosses sous la peau et des cloches.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'ibuprofène sont les suivants :

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- maux de tête ;
- vertiges ;
- fatigue ;
- vomissements (de sang) ;
- nausées ;
- constipation ;

- douleurs abdominales ou dans la partie supérieure de l'abdomen ;
- brûlures d'estomac ;
- gaz ;
- taches rouges sur la peau ;
- bruits, bourdonnement dans l'oreille (acouphène).

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- somnolence ;
- insomnie ;
- anxiété ;
- aphtes ;
- inflammation de l'estomac et des intestins ;
- fortes douleurs abdominales avec vomissements (de sang) ou sang dans les selles ;
- asthme ou aggravation de l'asthme ;
- difficultés à respirer ;
- teint et yeux jaunes (jaunisse) ;
- urticaire (boutons qui grattent sur la peau) ;
- diminution de l'audition ;
- inflammation de la muqueuse du nez.

L'ibuprofène peut rendre **vos** **peau plus sensible au soleil** et provoquer des brûlures et des cloques plus rapidement. **Protégez donc bien votre peau du soleil.** Vous trouverez plus d'informations dans la fiche "[Attention au soleil en prenant certains médicaments](#)". Heureusement, cet effet secondaire n'est pas fréquent, mais mieux vaut prévenir que guérir!

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#)



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

C'est **une bonne idée** de vouloir arrêter. **Oui**, vous pouvez arrêter de prendre de l'ibuprofène à tout moment.

Il est conseillé d'arrêter ce médicament **dès que la douleur, l'inflammation et/ou la fièvre ont disparu.**



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose suivante d'ibuprofène à **l'heure qui était prévue.**

Ne prenez **jamais de double dose** d'ibuprofène pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **vos** **médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245).**

Vous pouvez présenter les symptômes suivants :

- nausées ;
- confusion ;
- douleurs au ventre ;
- maux de tête ;
- diarrhée ;
- saignements dans l'estomac ou les intestins ;
- fonctionnement réduit des reins ;
- fonctionnement réduit du foie.



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser une machine si vous utilisez de l'ibuprofène, **sauf** si vous :

- vous vous sentez **étourdi(e)** ;
- vous vous sentez **somnolent(e)** ;
- vous avez une **vision floue ou double**.

Ce n'est que si vous **ne présentez pas ces symptômes** que vous pouvez **conduire un véhicule ou utiliser des machines**, mais **restez toujours prudent(e)**.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez de l'ibuprofène, mais seulement en petites quantités.

L'alcool renforce les effets indésirables gastro-intestinaux de l'ibuprofène et augmente le risque de saignements gastro-intestinaux.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement à l'ibuprofène.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'ibuprofène.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

L'ibuprofène est déconseillé aux femmes enceintes pendant le premier et le deuxième trimestre.

Ne prenez pas d'ibuprofène pendant le troisième trimestre de votre grossesse.

L'ibuprofène est sans danger pour les femmes qui allaitent.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

La prise d'ibuprofène est **déconseillée pendant le premier et le deuxième trimestre de la grossesse.**

Le médecin peut décider de tout de même vous prescrire de l'ibuprofène pendant le premier et le deuxième trimestre de votre grossesse, et il vous suivra alors de près.

N'utilisez pas d'ibuprofène pendant le troisième trimestre de votre grossesse.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'ibuprofène avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez prendre de l'ibuprofène si vous allaitez. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre de l'ibuprofène, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise d'ibuprofène peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- **d'autres médicaments anti-inflammatoires et [l'acide acétylsalicylique](#) ;**
- les **anticoagulants** ;
- certains médicaments **anti-rejet** (après une greffe) ;
- certains médicaments qui **diminue la tension artérielle** ;
- certains médicaments contre l'**insuffisance cardiaque** ;
- des **anti-inflammatoires** comme la **cortisone** (corticoïdes) ;
- certains **diurétiques** ;
- le **lithium** et certains autres médicaments contre la **dépression** ;
- certains médicaments contre le **diabète** ;
- le **méthotrexate** (médicament contre le cancer, le psoriasis ou les rhumatismes) ;
- certains médicaments pour **perdre du poids** ;
- certains médicaments **contre les champignons**.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : «[Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'ibuprofène dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **diminution du fonctionnement des reins** (insuffisance rénale) ;
- **diminution du fonctionnement du foie** (insuffisance hépatique) ;
- **diminution du fonctionnement du coeur** (insuffisance cardiaque) ;
- **déshydratation** (par exemple après une diarrhée aiguë et des vomissements ou après un apport en eau insuffisant) ;
- **ulcère** gastrique ou duodéal ;
- **saignements** (aussi dans les selles et le vomi) ;
- après une **chirurgie gastro-intestinale** ;
- **inflammation du colon** (colite ulcéreuse ou Maladie de Crohn) ;
- **varicelle**.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise d'ibuprofène

se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à votre **pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Certains **sirops** ont **une durée de conservation limitée après ouverture**. Consultez la notice pour en savoir plus.

